

ÉTUDES et RÉSULTATS

juin 2026
n° 1377

Sous embargo jusqu'au 24/06/2026 à 06h00

Le nombre de proches aidants à la vie quotidienne baisse de 6 % entre 2008 et 2022, et l'aide apportée s'intensifie

Malgré le rôle de plus en plus essentiel des proches aidants dans l'accompagnement des personnes en situation de perte d'autonomie ou de handicap, leur nombre ne progresse pas. Entre 2008 et 2022, le nombre de personnes âgées de 16 ans ou plus apportant une aide régulière à la vie quotidienne d'un proche vivant à domicile diminue de 340 000 en France métropolitaine, soit une baisse de 6 %. La part de ces proches aidants dans la population passe ainsi de 10 % à 9 %. Cette diminution s'explique par l'évolution des structures familiales et de l'emploi, et non par une diminution des besoins d'aide à domicile ; le nombre de personnes vivant à domicile déclarant avoir besoin d'aide pour les activités de la vie quotidienne augmente de 80 000 sur la période.

Dans le même temps, la population des proches aidants vieillit : leur âge moyen atteint 55 ans et 4 mois en 2022, contre 52 ans et 11 mois en 2008. L'aide à la vie quotidienne se concentre davantage sur la famille proche, et les femmes restent majoritaires parmi les proches aidants.

L'aide à la vie quotidienne s'intensifie : en moyenne, les aidants contribuent à davantage de tâches de la vie quotidienne et y consacrent plus de temps, en lien avec l'augmentation des besoins des aidés. L'implication des hommes aidants s'intensifie et la prise en charge des tâches devient moins genrée.

En 2022 comme en 2008, plus de la moitié des aidants doivent concilier ce rôle avec l'exercice ou la recherche d'un emploi, ou la poursuite d'études.

Annelore Verhagen (Drees, Institut des politiques publiques, Paris School of Economics)

Avec le vieillissement de la population, la priorité donnée au maintien à domicile et la pénurie d'aidants professionnels dans le secteur de l'aide à domicile, les proches des personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap sont de plus en plus souvent sollicités pour apporter une aide. C'est dans ce contexte que la stratégie nationale « Agir pour les aidants » a été lancée en 2019, puis renforcée en 2023. Elle crée de nouveaux droits sociaux, des solutions de répit et un accompagnement renforcé, notamment pour les jeunes aidants.

Le nombre de proches aidants diminue entre 2008 et 2022

Entre 2008 et 2022, selon l'enquête Autonomie-Ménages de 2022 et l'enquête Handicap-Santé de 2008 (*encadré 1*), le nombre de personnes âgées de 16 ans ou plus apportant régulièrement une aide aux soins personnels, aux tâches domestiques, ou à la mobilité¹ d'un aidé vivant en logement ordinaire en France métropolitaine, en raison de problèmes de santé, d'un handicap ou de l'avancée en âge de leur proche, diminue de 340 000 (soit -6 %). Sur ce champ ●●●

1. Ces types d'aides sont des aides dites « informelles ».

Retrouvez toutes nos données sur [data.drees](https://data.drees.fr)

- commun aux deux enquêtes (*encadré 2*), en 2022, 5,3 millions² de personnes de 16 ans ou plus (soit 8,9 % de la population) sont ainsi identifiées comme proches aidants ou aidants dits « informels » par les personnes en situation de perte d'autonomie ou de handicap âgées de 5 ans ou plus. En 2008, elles étaient 5,6 millions (10,1 %). Selon l'enquête Santé européenne (EHIS) menée en 2014 et 2019, le nombre d'aidants baisse aussi dans la majorité des autres pays européens³.

Les besoins d'aide ne diminuent pas et le fait d'aider ses proches reste valorisé

Entre 2008 et 2022, la baisse du nombre de proches aidants ne reflète pas une diminution des besoins d'aide à domicile (*graphique 1*). Au contraire, sur la période, le nombre total de personnes vivant à domicile déclarant avoir besoin d'aide pour au moins une activité de la vie quotidienne augmente légèrement, de 2,1 millions à 2,2 millions (+80 000 personnes). Le nombre de

Encadré 1 Les dispositifs des enquêtes Autonomie et Handicap-Santé

Les dispositifs des enquêtes « Autonomie », menées de 2021 à 2025, et « Handicap-Santé », menées de 2007 à 2009, s'inscrivent dans la lignée des grandes enquêtes de la statistique publique sur le handicap et la perte d'autonomie en France. Leur premier objectif est d'estimer le nombre de personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie et de décrire leurs conditions de vie.

Le premier volet de ces dispositifs, l'enquête Vie quotidienne et santé (VQS) de 2021 et 2007, interroge un important échantillon de la population française (330 000 répondants en 2021 ; 260 000 répondants en 2007) sur les difficultés rencontrées dans les activités de la vie quotidienne. Elle permet également d'identifier les personnes vivant en logement ordinaire qui sont en situation de handicap ou de perte d'autonomie, afin de les surreprésenter ensuite dans le volet « Individus » des enquêtes Autonomie-Ménages et le volet

« Ménages » de l'enquête Handicap-Santé.

Le deuxième objectif de ces deux dispositifs d'enquêtes est de mieux connaître la situation des proches aidants. Le volet « Individus » (22 000 répondants vivant en logement ordinaire en France métropolitaine en 2022) et le volet « Ménages » (30 000 répondants vivant en logement ordinaire en France en 2009) recueillent des informations sur les aides régulières que les répondants en situation de handicap ou de perte d'autonomie reçoivent de leur entourage, qu'il s'agisse d'une aide dans les activités de la vie quotidienne, d'un soutien moral ou encore d'une aide financière ou matérielle. Les volets spécifiques « Aidants » (enquêtes Autonomie-Ménages) et « Aidants informels » (enquête Handicap-Santé Ménages) permettent de préciser les caractéristiques, la nature de l'aide apportée et le vécu des proches aidants réguliers ainsi identifiés par les personnes interrogées déclarant être aidées.

Encadré 2 Définir un champ comparable entre 2008 et 2022

Dans le volet « Aidants » de l'enquête Autonomie-Ménages 2022 et le volet « Aidants informels » de l'enquête Handicap-Santé 2008, les proches aidants sont identifiés par la déclaration des aidés : les personnes déclarent recevoir régulièrement de l'aide d'un ou de plusieurs membres de leur entourage en raison de leur santé, de leur handicap ou de leur avancée en âge. Les champs des deux enquêtes sont donc très comparables, à condition d'en retirer les aidants des départements d'Outre-mer (présents uniquement dans Handicap-Santé), et ceux âgés de moins de 16 ans (présents uniquement dans Autonomie). Les deux enquêtes permettent ainsi de comparer la situation des aidants de 16 ans ou plus apportant une aide régulière à une personne vivant à domicile en France métropolitaine.

Toutefois, entre 2008 et 2022, certaines questions sur l'aide apportée ont été modifiées ou supprimées. Pour la comparabilité des deux enquêtes, les aidants identifiés uniquement à partir d'un type d'aide non décrite dans l'autre enquête Individus, ainsi que ceux déclarant apporter uniquement un type d'aide non décrite dans l'autre enquête Aidants, sont exclus du champ harmonisé (*tableau complémentaire A*)*. Ainsi, les aidants apportant uniquement un soutien moral ou un soutien financier sont exclus du champ harmonisé.

L'harmonisation entre les deux enquêtes permet de disposer d'informations détaillées et comparables sur les proches aidants de la vie quotidienne et leur vécu – une source unique par sa richesse et le nombre d'aidants interrogés (3 500 en 2008, et 5 000 en 2022)**.

L'aide à la vie quotidienne : Onze des quinze questions posées en 2022 figuraient déjà dans le volet Aidants de 2008 (*tableau complémentaire B*) :

1. Préparer les repas
2. Manger ou boire
3. S'asseoir ou se lever d'un siège, se coucher ou se lever du lit

4. Faire les courses
5. Faire des travaux, du bricolage ou entretenir son jardin
6. Gérer son budget, son argent ou s'occuper des démarches administratives courantes
7. Prendre ses médicaments ou gérer ses rendez-vous médicaux
8. Se laver, s'habiller ou se déshabiller (y compris choisir des vêtements adaptés aux circonstances)
9. Réaliser les tâches ménagères courantes (vaisselle, lessive, rangement, ménage) ou plus occasionnelles
10. Se déplacer dans le logement ou se servir des toilettes
11. Assurer une surveillance ou une garde de jour ou de nuit.

À l'inverse, quatre types d'aide à la vie quotidienne ont été introduits pour la première fois en 2022. Lorsque l'aidant déclare apporter uniquement un type d'aide relevant de ces catégories non communes aux deux enquêtes, l'harmonisation conduit à considérer que cet aidant n'apporte pas d'aide aux activités de la vie quotidienne.

Le soutien moral : Entre 2008 et 2022, les questions sur le soutien moral ont été reformulées, ce qui pourrait expliquer que la part d'aidants apportant ce type d'aide sans apporter de l'aide à la vie quotidienne augmente significativement. Pour la comparabilité des deux enquêtes, les aidants déclarant apporter uniquement un soutien moral sans apporter une aide à la vie quotidienne sont donc exclus du champ harmonisé.

L'aide financière ou matérielle : Les aides financières ou matérielles sont mesurées de manière relativement comparable dans les deux enquêtes. Les aidants qui apportent exclusivement une aide financière ou matérielle représentent toutefois moins de 1 % des aidants en 2022 (Verhagen, 2025). Ces aides ne sont donc pas analysées spécifiquement dans cette étude.

* Les résultats fondés sur le champ commun aux deux enquêtes ne sont donc pas directement comparables à ceux d'autres publications de la Drees.

** Toutefois, certaines évolutions pourraient, à la marge, refléter des changements de questionnaire (par exemple, harmonisation de catégories de réponse, position différente des questions dans le questionnaire). Il se peut également que des changements de représentations sociales aient amené les personnes aidées à reconnaître plus ou moins souvent un proche comme apportant de « l'aide à la vie quotidienne ».

2. L'écart avec le chiffre de 5,9 millions de proches aidants à la vie quotidienne en 2022 (83 % de l'ensemble des proches aidants) publié dans *l'Études et Résultats* n° 1358 (Verhagen, 2025) tient au champ plus restreint retenu ici, afin de permettre la comparaison avec l'enquête de 2008 (*encadré 2* et *tableau complémentaire A*). Les tableaux complémentaires sont disponibles dans les données associées à cette étude (lien en fin de publication).

3. Les données sur le nombre de proches aidants ne sont pas disponibles pour la France dans l'EHIS de 2014.

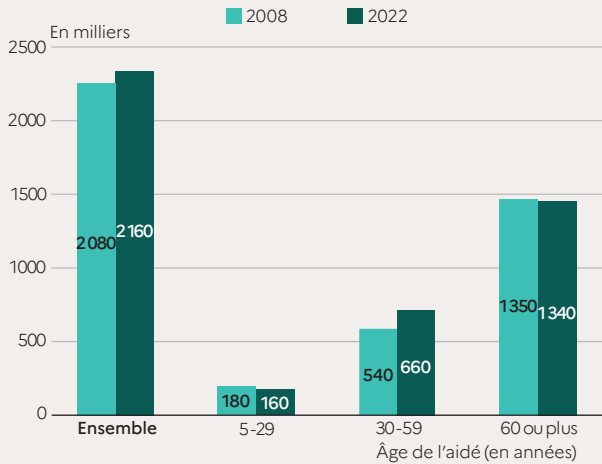
proches aidants par personne ayant besoin d'aide diminue ainsi de 2,7 à 2,5 sur la période.

L'augmentation des besoins d'aide est portée par les personnes âgées de 30 à 59 ans : le nombre de personnes vivant à domicile ayant besoin d'aide recule légèrement parmi les jeunes de 5 à 29 ans et

parmi les seniors⁴. Toutefois, le nombre de personnes âgées en perte d'autonomie est appelé à s'accroître fortement dans les années à venir (Dufeutrelle et al., 2025).

Or, selon l'enquête Sociale européenne (ESS), la part des personnes en France déclarant qu'il est important ou très important d'aider ses proches et de veiller à leur bien-être augmente significativement sur la période, passant de 57 % en 2002 à 68 % en 2020 (tableau complémentaire C). Aider ses proches reste donc valorisé, mais la capacité des aidants potentiels à aider réellement est peut-être limitée par d'autres facteurs.

Graphique 1 Nombre de personnes ayant besoin d'aide pour au moins une activité de la vie quotidienne, en 2008 et 2022



Note > Sélection des besoins d'aides à la vie quotidienne comparables entre 2008 et 2022 (encadré 2).

Lecture > En 2022, 2 160 000 personnes de 5 ans ou plus déclarent avoir besoin d'aide ou plus d'aide d'un proche ou un professionnel pour au moins une activité de la vie quotidienne, contre 2 080 000 personnes en 2008.

Champ > France métropolitaine, personnes âgées de 5 ans ou plus résidant en logement ordinaire.

Sources > Drees-Insee, volet Ménages de l'enquête Handicap-Santé (2008) ; Drees, volet Individus de l'enquête Autonomie-Ménages (2022).

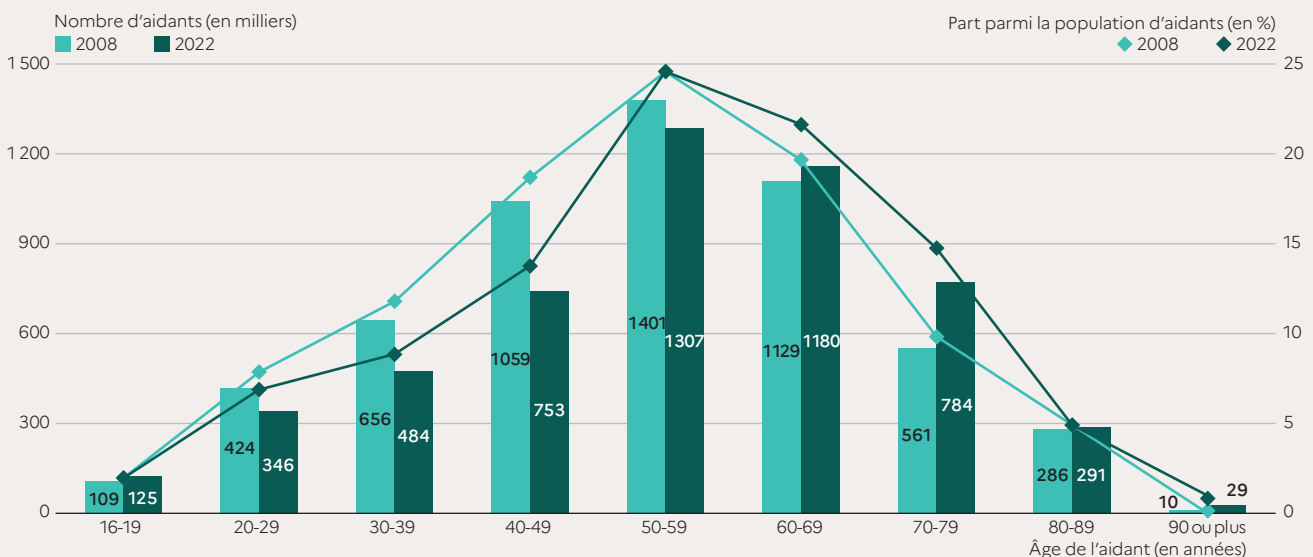
> Études et Résultats n° 1377 © Drees

Une baisse en lien avec l'évolution des structures familiales et de l'emploi

Plusieurs hypothèses peuvent être avancées pour expliquer la baisse du nombre de proches aidants observée entre 2008 et 2022.

Elle peut d'abord s'expliquer par l'évolution des structures familiales. Le recul de la fécondité réduit mécaniquement le nombre d'enfants susceptibles d'aider leurs parents : le nombre d'enfants des personnes ayant besoin d'aide diminue de 2,2 à 1,9 en moyenne entre 2008 et 2022 (tableau complémentaire D). Par ailleurs, l'âge moyen à la maternité progresse de 26,5 ans en 1977, à 31,0 ans en 2022 selon l'Insee (Pointet, 2025). Cette évolution est susceptible d'accroître la probabilité que les personnes âgées aient besoin d'aide à l'autonomie alors que leurs enfants ont encore des enfants à charge. Placés en situation dite de « pivot », ces derniers pourraient disposer de moins de temps pour apporter une aide à leurs parents. L'évolution des configurations familiales pourrait également contribuer à la baisse du nombre d'aidants. La part des personnes vivant en couple diminue de 71 % à 66 %, tandis que celle des personnes vivant seules augmente de 13 % à 18 % entre 1999 et 2021 (Insee, 2024). La part des personnes ayant besoin d'aide et qui vivent en couple passe également de 45 % à 42 % entre 2008 et 2022. Ces évolutions

Graphique 2 Répartition des proches aidants à une activité de la vie quotidienne par âge, en 2008 et 2022



Notes > Voir le tableau complémentaire E pour les estimations de l'évolution de l'âge des aidants, en contrôlant les caractéristiques des aidants et aidés.

Lecture > En 2022, 484 000 proches aidants de la vie quotidienne sont âgés de 30 à 39 ans (soit 9 % de la population d'aidants), contre 656 000 (12 %) en 2008.

Champ > France métropolitaine, proches aidants de 16 ans ou plus, apportant une aide régulière à la vie quotidienne d'une personne de 5 ans ou plus vivant en logement ordinaire.

Sources > Drees-Insee, volet Aidants informels de l'enquête Handicap-Santé (2008) ; Drees, volet Aidants de l'enquête Autonomie-Ménages (2022).

> Études et Résultats n° 1377 © Drees

4. Étant donné que le nombre de personnes de 60 ans ou plus augmente sur la période, la part de la population de 60 ans ou plus ayant besoin d'aide diminue de 10 % à 8 % (Louvel et Monirijavi, 2024).

Tableau 1 Lien entre l'aidant et l'aidé, et la part des femmes pour chaque lien, en 2008 et 2022

Lien entre l'aidant et l'aidé	2008		2022	
	Ensemble	Part des femmes	Ensemble	Part des femmes
Parent de l'aidé, dont un enfant âgé :	16	76	16	70
de moins de 20 ans	9	81	10	70
de 20 ans ou plus	7	72	6	70
Conjoint de l'aidé	24	43	28	42
Enfant de l'aidé, dont :	35	58	39	62
Âgé de 30 ans ou plus	31	57	34	62
Âgé de 16 à 29 ans	4	67	6	60
Frère ou sœur de l'aidé, dont :	8	62	6	56
Âgé de 30 ans ou plus	6	60	5	56
Âgé de 16 à 29 ans	2	72	1	53
Autre lien avec l'aidé, dont :	17	64	11	52
Famille plus éloignée	10	60	5	60
Non-famille	7	62	5	56
Ensemble	100	58	100	57

Notes > Voir le *tableau complémentaire F* pour les estimations de l'évolution du lien entre l'aidant et l'aidé, en contrôlant les caractéristiques des aidants et aidés. Voir le *tableau complémentaire G* pour les estimations de l'évolution de la part de femmes pour chaque lien aidant-aidé, en contrôlant les caractéristiques des aidants et aidés.

Lecture > En 2022, 28 % des proches aidants de la vie quotidienne sont des conjoints de l'aidé ; parmi les conjoints aidants, 42 % sont des femmes.

Champ > France métropolitaine, proches aidants de 16 ans ou plus, apportant une aide régulière à la vie quotidienne à une personne de 5 ans ou plus vivant en logement ordinaire.

Sources > Drees-Insee, volet Aidants informels de l'enquête Handicap-Santé (2008) ; Drees, volet Aidants de l'enquête Autonomie-Ménages (2022).

> *Études et Résultats* n° 1377 © Drees

réduisent potentiellement le nombre de conjoints susceptibles d'apporter une aide régulière.

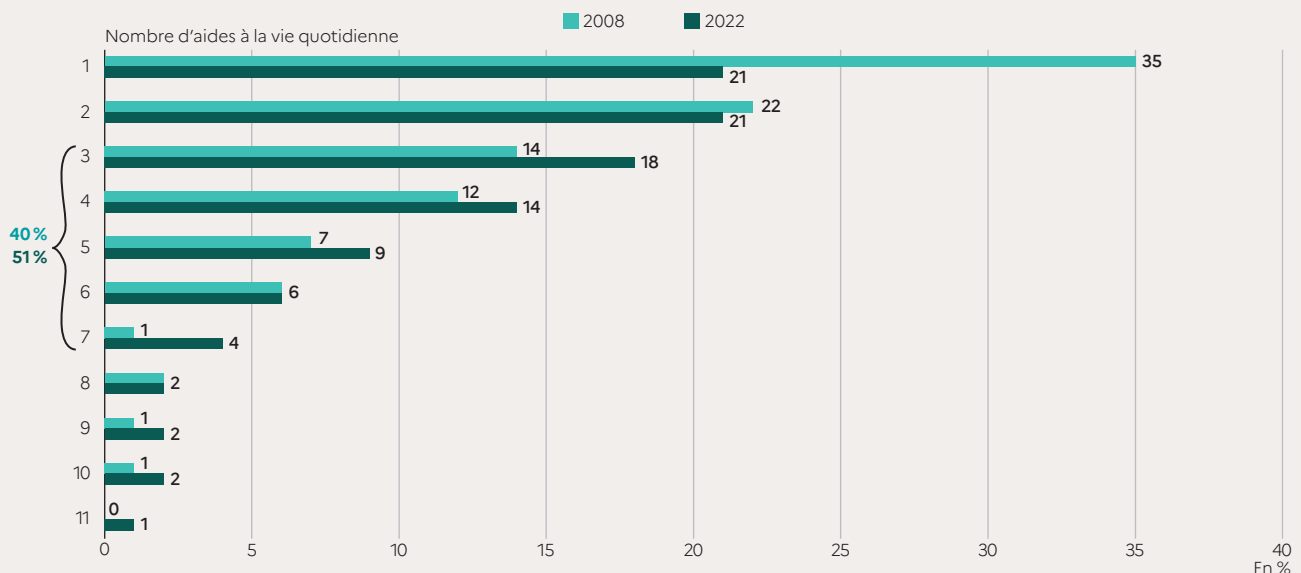
Par ailleurs, les contraintes pesant sur les actifs ont pu freiner l'engagement dans l'aide informelle. Concilier emploi et aide régulière à un proche reste difficile. Or, le taux d'emploi augmente significativement au cours de la période parmi les 50-64 ans et parmi les femmes (Insee, 2023), deux catégories majoritaires parmi les aidants (Verhagen, 2025).

Enfin, les aides formelles et informelles étant partiellement substituables, le développement de l'aide à domicile pourrait, en théorie, compenser une partie du recul du nombre de proches aidants. Toutefois, le volume d'heures de services à la personne réalisées par les organismes prestataires stagne sur la période (DGE, 2023) et le nombre de salariés des particuliers employeurs diminue (Urssaf, 2022). Ces évolutions suggèrent que l'offre d'aide formelle n'a pas augmenté suffisamment pour compenser entièrement le recul de l'aide informelle. Le nombre de personnes vivant à domicile déclarant avoir des besoins non couverts a ainsi pu augmenter entre 2008 et 2022.

La population des proches aidants vieillit

Entre 2008 et 2022, la population des proches aidants vieillit (*graphique 2*). Alors qu'en 2022, les proches aidants de la vie quotidienne de 16 ans ou plus ont en moyenne 55 ans et 4 mois, ils avaient 52 ans et 11 mois en 2008 : une hausse qui subsiste à caractéristiques comparables⁵ des aidants et de leurs aidés. Ce vieillissement pourrait résulter de plusieurs dynamiques concomitantes. D'une part, il reflète le vieillissement de la population française dans son ensemble. D'autre part, l'allongement de l'espérance de vie sans perte d'autonomie des personnes vivant à domicile (Louvel et Monirijavid, 2024) tend à retarder le moment où une aide devient

Graphique 3 Nombre d'aides à la vie quotidienne apportées par les proches aidants, en 2008 et 2022



Note > Voir le *tableau complémentaire H* pour l'estimation de l'évolution du nombre d'aides apportées, en contrôlant les caractéristiques des aidants et aidés.

Lecture > En 2022, 21 % des proches aidants apportent une aide pour un seul type d'activités de la vie quotidienne (AVQ), contre 35 % en 2008.

Champ > France métropolitaine, proches aidants de 16 ans ou plus, apportant une aide régulière à une personne de 5 ans ou plus vivant en logement ordinaire.

Sources > Drees-Insee, volet Aidants informels de l'enquête Handicap-Santé (2008) ; Drees, volet Aidants de l'enquête Autonomie-Ménages (2022).

> *Études et Résultats* n° 1377 © Drees

5. Les caractéristiques contrôlées sont : l'âge de l'aidé, le sexe de l'aidant et de l'aidé, le lien entre l'aidant et l'aidé, la présence d'enfants à charge chez l'aidant, les types de besoins d'aide de l'aidé, le temps de trajet entre le domicile de l'aidant et celui de l'aidé, le statut d'activité de l'aidant, le nombre d'autres personnes aidées par l'aidant, le nombre d'autres proches aidants déclarés par l'aidé, ainsi que la présence d'une aide formelle chez l'aidé. Ces variables de contrôle, ainsi que l'âge de l'aidant, sont également mobilisées dans les autres régressions de l'étude (*tableaux complémentaires E jusqu'à K*).

nécessaire, et elle permet à des personnes plus âgées de continuer à assumer un rôle d'aïdant.

L'aide informelle se recentre sur la famille proche et reste majoritairement féminine

Entre 2008 et 2022, l'aide informelle à la vie quotidienne se recentre sur la famille proche ; les aidants ayant des liens plus éloignés avec l'aïdé deviennent moins fréquents au sein de la population des proches aidants (*tableau 1*), même à caractéristiques comparables des aidants et des aidés. Les femmes demeurent nettement majoritaires parmi les proches aidants (57 % en 2022, contre 58 % en 2008).

L'aide à la vie quotidienne s'intensifie, en lien avec l'augmentation des besoins des aidés

La part des proches aidants apportant une aide pour un seul type de tâche diminue fortement (de 35 % à 21 %), tandis que la part des aidants apportant de l'aide pour trois à sept types de tâches différentes augmente de 40 % à 51 % (*graphique 3*). La diversification de l'aide apportée reste significative à caractéristiques des aidants et aidés comparables. Or, la charge ressentie par les proches aidants tend à croître avec le nombre d'aides prises en charge (Blavet et Caenen, 2019).

En moyenne, le nombre d'heures consacrées à l'aide augmente également entre 2008 et 2022 (*tableau 2*). En 2022, 47 % des proches aidants de 16 ans ou plus qui aident une seule personne vivant en logement ordinaire⁶ pour la vie quotidienne déclarent y consacrer moins de 7 heures par semaine, contre 55 % en 2008. La part de ceux y consacrant entre 7 et 35 heures passe de 37 à 40 %, et ceux y

consacrant 35 heures ou plus par semaine représentent désormais 13 %, contre 8 % en 2008⁷. Cependant, à besoins des aidés comparables, le nombre d'heures n'augmente pas significativement entre 2008 et 2022.

Tableau 2 Volume d'heures d'aide à la vie quotidienne apportées par semaine en excluant les heures manquantes, en 2008 et 2022

Volume d'heures	2008	2022
Moins de 7 heures	55	47
De 7 à moins de 35 heures	37	40
35 heures ou plus	8	13
Ensemble	100	100

En %

Note > Entre 2008 et 2022, la part de proches aidants qui ne déclarent pas le volume d'heures d'aides apportées à la vie quotidienne diminue de 15 % à 6 %. Voir le *tableau complémentaire 1* pour les estimations de l'évolution du volume d'heures d'aides apportées, en contrôlant les caractéristiques des aidants et aidés. En 2008, les proches aidants de la vie quotidienne indiquaient le nombre total d'heures d'aide apportées à toutes les personnes aidées du même ménage. En 2022, ils déclaraient uniquement les heures consacrées à la personne aidée de référence (le répondant du volet Individus). Pour assurer la comparabilité, seuls les répondants aidant une seule personne vivant dans un logement ordinaire ont été retenus.

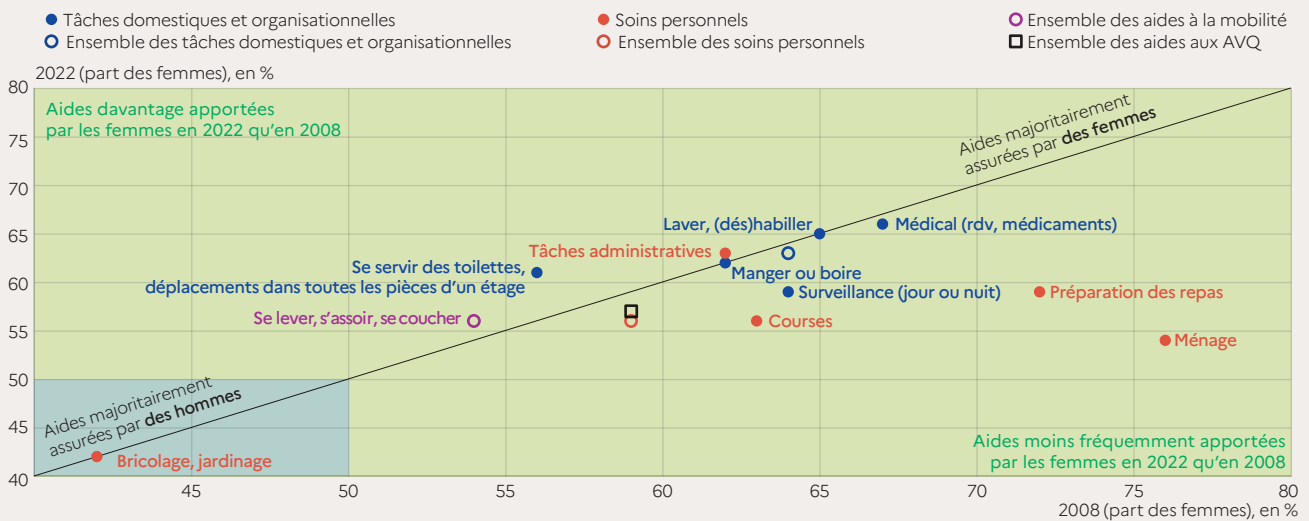
Lecture > En 2022, 47 % des proches aidants de la vie quotidienne apportent de l'aide pendant moins de 7 heures par semaine, contre 55 % en 2008.

Champ > France métropolitaine, proches aidants de 16 ans ou plus, apportant une aide régulière à la vie quotidienne à une seule personne de 5 ans ou plus vivant en logement ordinaire.

Sources > Drees-Insee, volet Aidants informels de l'enquête Handicap-Santé (2008) ; Drees, volet Aidants de l'enquête Autonomie-Ménages (2022).

> *Études et Résultats* n° 1377 © Drees

Graphique 4 Part de femmes pour chaque type d'aide aux activités de la vie quotidienne, en 2008 et 2022



Note > Voir le *tableau complémentaire 1* pour les estimations de l'évolution de la part de femmes pour chaque type d'aide aux activités de la vie quotidienne (AVQ), en contrôlant les caractéristiques des aidants et aidés. L'aide pour « se servir des toilettes et se déplacer dans toutes les pièces d'un étage » est catégorisé dans « soins personnels » ainsi que dans « aides à la mobilité ».

Lecture > En 2022 comme en 2008, le type d'aide « bricolage, jardinage » situé en bas du graphique (fond bleu) est majoritairement assurée par des hommes, tandis qu'en 2022, 54 % des proches aidants qui réalisaient des tâches ménagères chez l'aïdé étaient des femmes, contre 76 % en 2008. Les types d'aide situées en bas à gauche du graphique (fond bleu) sont majoritairement assurées par des hommes, tandis que celles figurant sur fond vert le sont principalement par des femmes.

Champ > France métropolitaine, proches aidants de 16 ans ou plus, apportant une aide régulière à la vie quotidienne à une personne de 5 ans ou plus vivant en logement ordinaire.

Sources > Drees-Insee, volet Aidants informels de l'enquête Handicap-Santé (2008) ; Drees, volet Aidants de l'enquête Autonomie-Ménages (2022).

> *Études et Résultats* n° 1377 © Drees

⁶ En 2008, les proches aidants de la vie quotidienne indiquaient le nombre total d'heures d'aide apportées à l'ensemble des personnes vivant avec l'aïdé de référence (le répondant du volet Individus). En 2022, ils déclaraient uniquement les heures consacrées à l'aïdé de référence, même s'ils aidaient d'autres cohabitants. Pour assurer la comparabilité, les analyses sur le volume d'heures sont restreintes aux répondants aidant une seule personne vivant en logement ordinaire.

⁷ Entre 2008 et 2022, la part des aidants pour lesquels le volume d'heures est inconnu diminue de 15 % à 6 %. Un volume d'heures inconnu tient probablement à un volume d'aide très faible ou, au contraire, à un volume d'aide très important. Dans le premier cas, la hausse du volume d'aide serait surestimée ; dans le second, elle serait sous-estimée, voire masquerait une légère baisse. En incluant les volumes d'heures manquants, la part d'aidants qui apporte 35 heures ou plus passe de 7 % à 12 % entre 2008 et 2022, et celle apportant moins de 7 heures passe de 46 % à 44 %.

Entre femmes et hommes aidants, un rééquilibrage des tâches prises en charge

Les femmes restent majoritaires parmi les proches aidants. Toutefois, l'implication des hommes aidants s'intensifie, notamment celle des pères d'un enfant de moins de 20 ans et des frères (**tableau 1**), et ils participent davantage à des tâches auparavant assurées presque exclusivement par les femmes (**graphique 4**).

Les mères, les filles et les sœurs continuent d'apporter plus souvent une aide à la vie quotidienne que les pères, les fils et les frères, en 2022 comme en 2008. En particulier, la part des femmes augmente parmi les enfants aidants (62 % de femmes en 2022, contre 58 % en 2008). Cependant, l'implication des pères et des frères augmente pour aider un enfant de moins de 20 ans en situation de handicap. Par ailleurs, les conjoints continuent d'aider plus souvent que les conjointes : 58 % d'hommes parmi les conjoints aidants en 2022, 57 % en 2008 (Verhagen, 2025). Toutes choses égales par ailleurs, les hommes restent surreprésentés parmi les conjoints aidants, sans évolution significative entre 2008 et 2022.

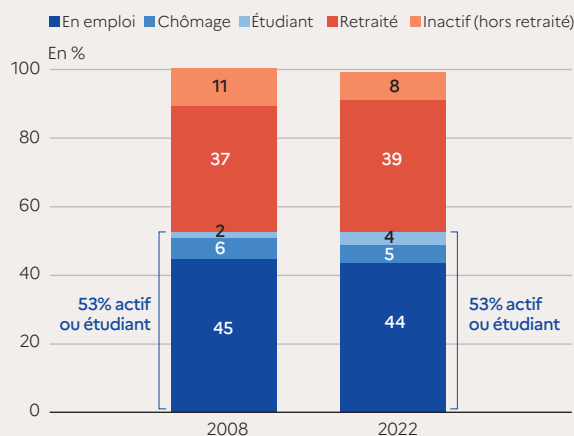
En moyenne, ainsi qu'à caractéristiques comparables des aidants et de leurs aidés, la diversité des types d'aides apportées s'équilibre entre les genres. Avec en moyenne 3,4 types d'aides différents parmi les 11 possibles (**encadré 2**), la diversité de l'aide apportée aux actes de la vie quotidienne par les hommes équivaut en 2022 à celle apportée par les femmes. En 2008, les femmes apportaient en moyenne 2,9 aides à la vie quotidienne, contre 2,5 pour les hommes. Le nombre de types d'aides apportés augmente ainsi pour les femmes mais plus encore pour les hommes.

Par ailleurs, les femmes restent majoritaires pour tous les types d'aide à l'exception du bricolage-jardinage, mais pour certains types d'aide historiquement genrés, la situation évolue notablement. En 2008, les tâches domestiques – particulièrement le ménage et la préparation des repas – étaient assurées plus de sept fois sur dix par des femmes. En 2022, cet écart s'est significativement réduit, traduisant une forme de rééquilibrage entre femmes et hommes aidants dans les tâches prises en charge par chacun (plutôt que déléguées aux professionnels par exemple). À caractéristiques comparables, ce rééquilibrage reste significatif pour le ménage, mais aussi pour les courses : les hommes aidants y participent davantage qu'auparavant.

En 2022 comme en 2008, la moitié des aidants de la vie quotidienne sont actifs ou en études

En 2022 comme en 2008, 53 % des proches aidants doivent concilier leur rôle d'aidant avec les contraintes d'une activité professionnelle, de la recherche d'un emploi ou de la poursuite d'études (**graphique 5**). Dans le même temps, la part d'aidants retraités diminue significativement à âge et autres caractéristiques comparables des aidants et leurs aidés (-5 points de pourcentage), probablement du fait du recul de l'âge de la retraite effective sur la période. ●

Graphique 5 Statut d'activité des proches aidants de la vie quotidienne, en 2008 et 2022



Note > Voir le **tableau complémentaire K** pour les estimations de l'évolution du statut d'activité des proches aidants de la vie quotidienne, en contrôlant les caractéristiques des aidants et aidés.

Lecture > En 2022, 44 % des proches aidants de la vie quotidienne sont en emploi, contre 45 % en 2008.

Champ > France métropolitaine, proches aidants de 16 ans ou plus, apportant une aide régulière à la vie quotidienne d'une personne de 5 ans ou plus vivant en logement ordinaire.

Sources > Drees-Insee, volet Aidants informels de l'enquête Handicap-Santé (2008) ; Drees, volet Aidants de l'enquête Autonomie-Ménages (2022).

> *Études et Résultats* n° 1377 © Drees



Télécharger les données

Mots clés : **Aidant** **Proche aidant** **Handicap** **Perte d'autonomie**

Pour en savoir plus

- > **Blavet, T., Caenen, Y.** (2023). Les proches aidants : typologie d'une population hétérogène. Drees, *Les Dossiers de la Drees*, 110.
- > **DGE** (2023). Les services à la personne : Un marché confronté à des défis majeurs d'ici 2030.
- > **Dufeutrelle, J., Pucher, O., Louvel, A.** (2025). 700 000 seniors en perte d'autonomie supplémentaires d'ici 2050. Insee, *Insee Première*, 2078.
- > **Drees** (2025). Le dispositif d'enquêtes « Autonomie » (2021-2025).
- > **Drees** (2020). Les enquêtes Handicap-Santé.
- > **Insee** (2023). Évolution de la population active. Emploi, chômage, revenus du travail – Édition 2023. *Insee Références*, fiche 13.
- > **Insee** (2024). Ménages, couples et familles. France, portrait social – Édition 2024. *Insee Références*.
- > **Louvel, A., Monirijavid, A.** (2024). Perte d'autonomie à domicile : les seniors moins souvent concernés en 2022 qu'en 2015. Drees, *Études et Résultats*, 1318.
- > **Pointet, J.** (2025). Un premier enfant à 29,1 ans en 2023 : un âge qui continue d'augmenter. Insee, *Insee Focus*, 356.
- > **Urssaf** (2022). En 2021, l'emploi direct des particuliers employeurs reste en recul malgré le rebond post-Covid. *Stat'ur bilan*, 355.
- > **Verhagen, A.** (2025). Trois aidants sur dix accompagnent seuls leur proche, six sur dix sont en activité ou étudiants. Drees, *Études et Résultats*, 1358.

> **Publications**
drees.solidarites-sante.gouv.fr

> **Open Data**
data.drees.solidarites-sante.gouv.fr

> **Nous contacter**
drees-infos@sante.gouv.fr

> **Contact presse**
drees-presse@sante.gouv.fr

Directeur de la publication : Thomas Wanecq

Responsable d'édition : Valérie Bauer-Eubriet

Chargé d'édition : Alexandre Gadaud

Mise en page : Julie Eneau et Marianne Poueyou

Conception graphique : Drees

Reproduction autorisée sous réserve de la mention des sources

ISSN électronique 1146-9129 • AIP 0001384

Les destinataires de cette publication sont informés de l'existence à la Drees d'un traitement de données à caractère personnel les concernant. Ce traitement, sous la responsabilité du directeur de la publication, a pour objet la diffusion de la publication de la Drees. Les données utilisées sont l'identité, la profession, l'adresse postale personnelle ou professionnelle. Conformément aux dispositions de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les destinataires disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données les concernant ainsi qu'un droit d'opposition à figurer dans ce traitement. Ils peuvent exercer ces droits en écrivant à : Drees – Tour Olivier de Serres – 78-84 rue Olivier de Serres – 75015 Paris ou en envoyant un courriel à : drees-rgpd@sante.gouv.fr.